



Rapport annuel d'activités au 31 décembre 2022



11 mars 2023

Table des matières

Introduction	2
⇒ Votre exécutif provincial	3
⇒ Conseil d'administration	3
⇒ Les régions	4
⇒ Volet politique	5
⇒ COCON Adoption Québec	7
⇒ Partenariat – Équipe de recherche	8
⇒ CISSS / CIUSSS et SASIE	9
⇒ Relations publiques	10
⇒ Internet et réseaux sociaux	11
⇒ Base de données	12
⇒ Finances	13
⇒ Documents officiels	13
⇒ Numérisation des dossiers	14
⇒ Archives	14
⇒ Info-Retrouvailles	14
⇒ Colloque annuel	14
⇒ Conclusion	15



Annexe – Compilation annuelle des membres



Introduction

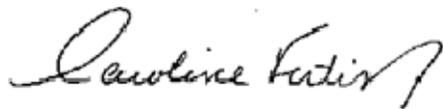
Le 11 mars 2023

Bonjour à tous !

Comme à chaque année, il me fait plaisir de vous présenter le bilan des activités réalisées au cours de l'année qui s'est terminée en décembre dernier. La pandémie étant derrière nous depuis quelque temps, même si des consignes sanitaires de base doivent être respectées, nous avons pu reprendre le cours quasi normal de nos activités en 2022, incluant notre colloque annuel reporté depuis 2020. Considérant que plusieurs demeurent craintifs suite aux deux années passées, nous croyons que ceci a eu un effet à la baisse sur le nombre de participants à nos activités, tant au niveau des cafés-rencontres que du colloque annuel. Sur le plan des retrouvailles, la majorité de celles-ci ont été effectuées en mode virtuel pour le premier contact.

Malgré ces deux années plutôt difficiles, tous les membres de l'équipe ont poursuivi leur bon travail et ont pu offrir des services d'aide, d'écoute, de soutien, d'information, d'accompagnement et de recherches. Comme je le fais régulièrement, je désire remercier tous nos bénévoles régionaux, les membres du conseil d'administration et du comité exécutif. Sans eux, le Mouvement Retrouvailles ne pourrait exister.

Un merci à vous tous.



Caroline Fortin, présidente

COMITÉ EXÉCUTIF

Caroline Fortin, présidente

Lisette Gobeil, vice-présidente

Lucille Gosselin, secrétaire exécutive

Lise Émond, relationniste

André-Georges Toupin, trésorier

VOTRE EXÉCUTIF PROVINCIAL

L'assemblée générale annuelle provinciale se tenait le samedi 12 mars 2022, en mode virtuel, via la plateforme Zoom. La majorité des représentants des régions étaient présents. À cette occasion, deux postes ont été mis en élection, soit ceux à la présidence et à la trésorerie. Caroline Fortin et André-Georges Toupin ont été reportés dans leurs fonctions respectives de présidente et trésorier. Le comité exécutif se compose maintenant comme suit :

- ❑ Caroline Fortin, présidente (Québec)
- ❑ Lisette Gobeil, vice-présidente (Québec)
- ❑ Lucille Gosselin, secrétaire exécutive (Frontenac/Estrie)
- ❑ Lise Émond, relationniste (Montérégie/Mauricie Bois-Francs)
- ❑ André-Georges Toupin, trésorier (Québec)



Trois réunions ont été tenues en mode présentiel, au siège social, et deux réunions en mode virtuel. Ces réunions permettent aux membres de l'exécutif de bien réviser les positions de l'organisme, de s'assurer un bon suivi des dossiers, de discuter de différents sujets concernant l'avancement du Mouvement, de poursuivre son développement et de préparer chacune des réunions du Conseil d'administration.

Lors de la réunion de novembre 2022, il a été conclu :

- ❑ que le contrat de la coordonnatrice provinciale serait reconduit pour 2023, sur une base de 5 jours/35 heures/semaine, avec une augmentation salariale de 4,1 %. Celle-ci poursuit donc son travail au siège social de Lévis. Elle est également responsable du site Internet;
- ❑ que le coût du loyer demeure inchangé au coût de 500 \$ par mois; et
- ❑ que la demande de subvention annuelle pour 2023-2024 au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) serait de 125 000 \$. *Cette hausse a été revue à 150 000 \$ lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration en janvier 2023.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les membres du Conseil d'administration ont tenu quatre réunions en cours d'année 2022, dont une en mode virtuel, en plus de l'assemblée générale annuelle pour 2021, laquelle s'est tenue le 12 mars 2022, ainsi que trois en mode présentiel, au siège social. La participation aux réunions continue d'être régulière et nous obtenons le quorum sans

problème. L'importance de participer à ces réunions demeure incontournable pour le bien-être de l'organisme.

LES RÉGIONS

Quatre régions demeurent toujours actives avec leurs équipes de bénévoles. Les demandes provenant des régions de l'Abitibi/Témiscamingue et l'Outaouais, ainsi que celles hors Québec, sont référées au siège social.

En 2020, une personne s'était montrée intéressée à tenir des activités en Outaouais, à titre d'agent de liaison, sous la tutelle de la région de la Montérégie, avec le support financier du siège social. Malheureusement, cette personne s'est désistée depuis. La région demeure donc la responsabilité du siège social.

En cours d'année 2022, quelques cafés-rencontres et soupers-rencontres ont été tenus de janvier à décembre dans au moins trois des régions. Lors de ces activités, nous avons pu remarquer que le nombre de participants étaient à la baisse, mais tout de même à un niveau raisonnable. Entre 8 et 30 personnes se sont présentées à chacune des activités. Ces activités sont importantes afin que les participants puissent nous visiter, discuter, échanger, obtenir du réconfort et des informations d'ordre général.

	Activités
Québec et autres	7
Montérégie et autres	4
Saguenay/Lac St-Jean et autres	0
Frontenac/Estrie	2

Nous avons pu constater que les participants ont toujours besoin d'informations et de mise à jour des développements au niveau des lois. Il faut dire que la mise en vigueur des mesures incluses au Projet de loi 113 adopté en juin 2018, continue d'apporter son lot de questionnement et de nous amener plusieurs usagers en quête d'information et d'aide pour la recherche de leurs origines.

Les procédures et démarches en vue de retrouvailles, l'accompagnement pour la préparation et les retrouvailles, les délais d'attente de résultats de la part des CISSS/CIUSSS soulèvent bien des questions encore. Nous pouvons constater que la population en général ne connaît pas assez le monde du postadoption et retrouvailles.

En fin d'année 2022, des montants de 5 000 \$ ont été versés à chacune des régions actives, afin de poursuivre leur mission. Par les années passées, il était plus difficile de subvenir à leurs besoins, mais les deux dernières années nous ont permis de souffler un peu et d'aider, comme il se doit, nos équipes régionales.

VOLET POLITIQUE

En juin 2022, le Projet de loi no 2 « *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil* » a été adopté. Ce projet avait été déposé le 21 octobre 2021 par le ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette.



En résumé, les nouvelles mesures législatives mises en vigueur, au plus tard, le 8 juin 2024, permettront un accès plus grand aux dossiers d'adoption.

- ❑ Le droit aux origines sera désormais inclus à la Charte des droits et libertés.
- ❑ Les modifications adoptées rendront possible la transmission de l'identité des parents inscrits au dossier, sans mention au fait qu'il y ait ou non de documents officiels reconnus, ainsi que de toute autre personne étant inscrite au dossier.
- ❑ Les contacts avec la fratrie seront grandement facilités.
- ❑ Les descendants de premier degré de personnes adoptées décédées auront accès aux informations de la personne décédée.
- ❑ Sous certaines conditions, il sera possible d'obtenir une copie de documents d'origine tels que le certificat de naissance et le jugement d'adoption.
- ❑ L'accès à des données médicales via les médecins traitants, sans la notion de préjudice, sera possible.

- Et, digne de mention, la levée du veto sur la divulgation de l'identité du parent biologique et de l'adopté dès que l'adopté atteint 18 ans. **À noter que le veto de contact demeure permis.**

« L'intérêt des enfants passe au premier plan »

Disons que ces mesures ont été très bien reçues par le Mouvement Retrouvailles et par la majorité des personnes concernées. Encore aujourd'hui, malheureusement, un nombre incalculable de personnes n'ont pas eu droit à leurs informations, soit parce que les mesures actuelles ne le permettent pas et/ou par les délais interminables dans le traitement des dossiers. Les nouvelles mesures en force en juin 2024 viendront donc combler une très grande partie des attentes. Mais, il faudra attendre en juin 2024, délai que nous croyons trop long, comme nous en avons fait part aux autorités.

Depuis que les mesures du projet de loi 113 sont en force, un grand nombre de personnes ont tout de même obtenu le nom du ou des parents biologiques, dont plusieurs sont décédés. Ces gens désirent retracer des membres de la famille afin d'obtenir des informations et, pour ce faire, se dirigent d'emblée vers le Mouvement Retrouvailles afin de recevoir de l'aide dans cette démarche très délicate. Dans la majorité des cas réglés, les résultats ont été positifs. Un coup l'effet du choc passé, les membres des familles concernées offrent leur collaboration et se réjouissent d'accueillir un nouveau membre à leur famille. D'autres ne désirent que donner des informations et il faut respecter ce fait. Avant l'adoption de ce projet de loi, notre organisme a été sollicité et nous avons participé à la commission parlementaire en décembre 2021 et avons interpellé le gouvernement à quelques reprises après cette date.

Enfin, nous tenons à remercier M. Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice, son conseiller principal dans ce dossier, M. Alain Roy et toute l'équipe qui a travaillé à la conception de ces nouvelles mesures.



Photo prise lors de la sanction officielle, le 8 juin 2022



Depuis quelques années, le Mouvement Retrouvailles, ainsi que quatre autres organismes se sont regroupés pour former un comité de travail sur l'adoption au Québec. Ce comité, chapeauté par la COFAQ (Confédération des organismes familiaux du Québec), soutenu par la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC), réunit chercheurs et organismes ayant pour mission commune le mieux-être de la triade adoptive, soit la personne confiée à l'adoption, le parent d'origine et le parent adoptif.

Depuis sa formation, ce comité s'implante tranquillement, mais sûrement, afin de devenir un incontournable au niveau de l'importance des services, besoins et droits de la triade adoptive, tant par leurs expériences combinées que leur connaissance des milieux. Le COCON deviendra un interlocuteur important au sein des intervenants gouvernementaux et autres. À ce titre et afin de se faire connaître et de nouer des liens à différents niveaux, un premier Forum a été tenu en mai 2022 à Québec, auquel près de 140 personnes ont participé. Une journée riche en informations, commentaires, constats, témoignages et recommandations quant au monde de l'adoption au Québec.

Quelques membres du Mouvement Retrouvailles étaient présents (de gauche à droite : Michelle Dufresne, Conrad Gagnon, André-Georges Toupin, Caroline Fortin et Lise Émond (absentes sur la photo : Lisette Gobeil et Line Lachance)).



Pour le mois de l'adoption, en novembre 2022, afin de briser des mythes et de sensibiliser le grand public au monde de l'adoption, quatre balados sous le thème « *La vie qu'on s'est faite – Des histoires d'adoption* » ont été créés et diffusés sur diverses plateformes.

Une douzaine de réunions ont été tenues au cours de l'année 2022, toutes en mode virtuel. Diverses rencontres entre des membres de l'équipe et différents intervenants ministériels ont également eu lieu.

L'équipe du COCON Adoption (de gauche à droite : Justine Boulanger (L'Hybridé), Anne-Marie Morel (FPAQ), Geneviève Pagé (chercheur), Maritza Bossé-Pelchat (RAIS Ressource adoption), Marie Simard (COFAQ), Caroline Fortin (Mouvement Retrouvailles), Isabelle Hogue (FPAQ), Esteban Orlando-Fleurant (RAIS Ressource adoption) Absente sur la photo : Marie-Michèle Lemaire (Association Emmanuel) -



*Un merci spécial à M. Patrick Deslandes, photographe professionnel
(www.patrickdeslandes.com)*

PARTENARIAT – ÉQUIPE DE RECHERHCE



Depuis 2020, le Mouvement Retrouvailles est partenaire de *l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse* (ERPAPJ). Cette équipe de recherche a pour mission de mieux documenter le meilleur intérêt de l'enfant ayant vécu une rupture de lien avec sa famille d'origine et les impacts de différentes trajectoires de vie. Il leur faut recenser plusieurs données diverses auprès de toutes les personnes impliquées pour en identifier les meilleures solutions.

Cette grande équipe a eu le plaisir de voir le renouvellement de son financement se concrétiser en 2022 par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, et ce, pour quatre années supplémentaires. Ceci leur permettra de mener à bien les travaux de recherche, dans le but de développer des connaissances de pointe et d'améliorer les pratiques et les politiques publiques pour favoriser le mieux-être des enfants placés ou adoptés.



Les bonnes relations établies depuis plusieurs années se poursuivent avec les intervenant(e)s des Services d'antécédents et retrouvailles des différents CISSS/CIUSSS dans la province, ainsi qu'avec le Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (anciennement le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI)). La collaboration se limite aux vérifications de concordances potentielles entre nos membres. Les délais survenus au cours des dernières années semblent être revenus à la quasi normalité, selon chacun des services.

Au niveau des retrouvailles, nous avons effectué six retrouvailles après avoir reçu un résultat positif à une vérification de concordances avec les CISSS/CIUSSS et une cinquantaine entre la personne adoptée, son parent et/ou sa fratrie, après que l'identité de son(ses) parent(s) d'origine soi(en)t connue(s) ou que des correspondances d'ADN soient établies. D'autres retrouvailles ont été résolues par les Centres jeunesse, via Facebook ou autrement, mais il nous est impossible d'identifier le nombre exact, car nos membres ne mettent pas toujours leur dossier à jour. Nous pouvons tout de même confirmer que 85 dossiers ont été résolus en 2022 et indiqués comme tels à notre base de données.

Nous continuons de guider un grand nombre de personnes en quête d'informations sur les différentes façons de procéder pour atteindre leurs objectifs en matière de quête à l'identité.



RELATIONS PUBLIQUES

Radio, télé, magazines, activités, etc.



- Quelques sorties médiatiques, majoritairement au niveau des médias écrits, ont été effectuées au cours de l'année 2022, notamment avant et après l'adoption du Projet de loi 2.
- Quelques stations radiophoniques ont également reçu des invités pour traiter de l'adoption, du postadoption et des retrouvailles et des recherches proprement dites.
- Participation de certains membres à l'émission « *Loin des yeux, près du cœur* » animée par Normay St-Pierre et son acolyte Jean-Paul L'Heureux, diffusée grâce au Mouvement Retrouvailles. 40 émissions ont été enregistrées pour 2022 et diffusées via *SoundCloud*, accessibles sur notre page Facebook et notre site Internet, ainsi que sur les pages Facebook de l'émission, sur celles d'A.E.R., Les oublié(e)s de la Loi 113, de l'Histoire des crèches au Québec et sur Avis de recherches au Québec : adoption et autres.
- Aucune émission « Des mains tendues » n'a pu être enregistrée en 2022.
- Une publicité du Mouvement est parue dans la revue « Écho des 2 rives » de la FADOQ – régions de Québec et Chaudière-Appalaches à l'automne/hiver 2022.
- Présentation de l'organisme à un groupe d'étudiants en travail social de l'Université du Québec à Montréal, sous la gouverne de la professeure Anne-Marie Piché.
- Participation au second « *Sommet virtuel des adoptés* » tenu en novembre, en France. Nous y avons traité du Projet de loi 2 et des nouvelles mesures adoptées.
- L'adoption, la quête des origines et les retrouvailles continuent d'être des sujets abordés dans plusieurs émissions d'intérêt public, téléromans, téléseries, et autres. D'ailleurs l'organisme est régulièrement sollicité pour des références et/ou pour vérifier des idées avancées lors de l'écriture d'un livre, pour la préparation d'une thèse, d'une recherche ou d'un travail scolaire, d'une série, d'un film ou d'un téléroman.
- Le Mouvement Retrouvailles demeure une source d'informations utilisée par des chercheurs pour la préparation d'émissions ou segments d'émissions traitant des retrouvailles, pour des informations générales et pour de l'aide dans les recherches pour des dossiers spécifiques ou des scénarios divers.
- La recherche de participants pour des études touchant le monde de l'adoption ou pour des émissions spécifiques demeure assez populaire pour l'organisation.



INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Éric Langlois, Jacob Tremblay et Caroline Fortin demeurent les responsables du bon fonctionnement de notre site Internet, lequel a été revampé en 2021, au grand bonheur de toute l'équipe. Nous tenons à les remercier pour leur dévouement et leur précieux travail.

Notre nouveau site répond désormais aux exigences technologiques du monde virtuel, est bien adapté aux différents appareils, sécurisé et en versions française et anglaise (partiellement). Une plateforme transactionnelle devait être incluse à notre site en 2022, mais le tout a été reporté en 2023. Ceci permettra aux membres de payer directement leur adhésion, ou autres paiements, en ligne.

Notre site inclut une source d'informations toujours grandissante. Vous y retrouverez notre historique, notre équipe, nos activités, notre volet politique, des références et ressources, des liens, des articles, des témoignages, des avis de recherche et plus encore.

□ AVIS DE RECHERCHE (AU-DELÀ DE 2000 inscriptions)

Lors d'une nouvelle adhésion, d'une mise à jour ou tout simplement sur demande d'un de nos membres, nous plaçons un message dans notre section « Avis de recherche » sur notre site Internet. Au 31 décembre 2022, nous avons au-delà de 2 000 inscriptions sur notre site. Plusieurs anciens avis n'ont pu être remis en ligne, mais le travail se poursuit.

□ FACEBOOK



La page Facebook continue d'avoir un impact direct sur notre site, car celle-ci fonctionne très bien, mais ce n'est pas suffisant pour être reconnu comme source de renseignements de première ligne.

Il est important de noter que nous collaborons avec d'autres groupes sur Facebook, afin de partager des informations d'ordre général, des activités, des articles et pour offrir de l'aide aux internautes visitant ces autres pages.

BASE DE DONNÉES

Notre base de données est accessible, en mode lecture seulement, pour les administrateurs de toutes les régions sur notre espace *Google Drive*. Ils peuvent accéder aux informations sommaires du dossier de chacun de nos membres. Nous tentons de voir comment leur faciliter la tâche pour avoir accès aux dossiers, sans toutefois permettre les modifications, celles-ci étant effectuées uniquement par la coordonnatrice provinciale. Cette base de données permet également de produire différents documents administratifs, par région ou au global.

Au 31 décembre 2022, notre base de données contenait 14 281 dossiers, comparativement à 14 164 dossiers au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 117 inscriptions en cours d'année, comparativement à 128, 117, 122 et 102 pour 2021, 2020, 2019 et 2018, respectivement. Malgré cette augmentation, seuls 320 membres étaient en règle, c'est-à-dire qui avaient payé leur cotisation annuelle pour 2022 :

- ❑ Québec 117
- ❑ Montérégie 172
- ❑ Frontenac-Estrie 19
- ❑ Saguenay/Lac St-Jean 12
- ❑ Autres 30

N'ayant pu tenir d'activités pendant lesquelles plusieurs membres en profitent normalement pour renouveler leur carte de membre, ceci peut avoir eu un effet négatif sur les renouvellements annuels. Notons tout de même que 18 personnes ont mis leur dossier à jour et 17 ont versé l'équivalent d'une nouvelle adhésion après trois ans de non-renouvellement. 85 dossiers ont été résolus.

La compilation annuelle de tous les membres se trouve en annexe.



FINANCES



Comme à l'habitude, notre trésorier, M. André-Georges Toupin, a effectué un excellent travail, rigoureux et transparent, malgré le fait qu'une convalescence de quelques mois l'a tenu au repos. L'équipe a fait le nécessaire pour voir au plus courant et dès qu'il a été remis sur pieds, il a pu reprendre sa tâche là où il avait dû la laisser.

La description détaillée des revenus et dépenses mensuels est toujours disponible lors des réunions du conseil d'administration, ce qui permet de confirmer la saine gestion de l'organisme.

La mission d'examen préparée par Mallette SENCRL Comptables agréés sera présentée à la suite du présent rapport. Il est à noter que les documents remis aux comptables pour les fins de vérification annuelle sont à l'image de leur façon de faire, donc très peu de questions sont soulevées.

En cours d'année 2022, nous avons reçu du MSSS un montant total de 94 595 \$, lequel représente le 4^e versement de 2021-2022 et un rehaussement de la subvention, ainsi que les trois premiers versements pour 2022-2023. Pour l'année 2022-2023, un montant total de 102 793 \$ a été accordé à l'organisme. La demande de renouvellement de subvention au 31 mars 2023 a été présentée à la hauteur de 150 000 \$.

La tarification pour l'adhésion initiale est toujours de 40 \$ et le coût de la carte de membre annuelle régionale est de 15 \$. Il est à noter que le montant de 40 \$ est réparti à 50 %/50 % entre les régions et le siège social et que la totalité du 15 \$ pour le renouvellement demeure en région. Ce montant sera fort probablement revu à la hausse pour l'année 2024.

DOCUMENTS OFFICIELS

Aucune modification n'a été apportée aux règlements généraux en cours d'année 2022.



Le registre officiel des résolutions, les documents officiels et la base de données sont tenus à jour régulièrement et sont disponibles pour consultation.

NUMÉRISATION DES DOSSIERS

Tous nos dossiers physiques sont numérisés et répertoriés comme il se doit, ce qui limite l'espace nécessaire et nous assure d'une qualité d'impression sans altération avec le temps. Une version papier est tout de même conservée au siège social pour quelques années.

ARCHIVES



L'archivage de documents médiatiques accumulés au fil des ans demeure à faire. Nous avons cru être en mesure de réaliser ce projet en 2020-2021, mais il n'a pas été possible de le faire. Le tout est reporté dans le temps.

INFO-RETROUVAILLES

L'*Info-Retrouvilles*, bulletin provincial d'informations en était à sa douzième année de publication, à raison de six fois par année. Ce bulletin fournit des informations sur nos activités régionales, provinciales et politiques, ainsi que des textes et références touchant le monde de l'adoption, du postadoption et des retrouvailles.

COLLOQUE ANNUEL

Notre colloque annuel prévu en 2020 et reporté en 2021, a finalement été tenu le 17 septembre 2022 à l'Hôtel Le Dauphin de Saint-Hyacinthe, en formule « après-midi, souper, soirée ». Nous avons accueilli 56 personnes pour cette journée comportant une portion informations, notamment sur le Projet de loi 2 adopté en juin 2022, ainsi qu'une conférence de Mme Johanne Lemieux, travailleuse sociale, psychothérapeute, auteure et conférencière, laquelle nous a entretenus sur l'OMNI (Objet manquant non identifié). Deux chercheuses, Anne-Marie Piché (UQAM) et Geneviève Pagé (UQO), sont venues nous présenter leurs résultats de recherches auprès des intervenant(e)s des CISSS/CIUSSS suite à la mise en vigueur du projet de loi 113. Le tout a été suivi d'un excellent souper, de très beaux témoignages et d'une performance musicale de Maritza Bossé-Pelchat. Nous sommes très heureux d'avoir pu tenir cet événement annuel. Le prochain aura lieu à Québec, le 6 mai 2023.

CONCLUSION



Enfin, après deux années de pandémie, nous avons pu reprendre notre souffle et la majorité de nos activités. Tout comme de multiples associations et organisations, nous avons dû nous ajuster à la situation et nous nous en sommes très bien sortis. La reprise des cafés-rencontres ou autres activités régulières dans la plupart de nos régions a accroché bien des sourires aux visages que nous n'avions pas eu le plaisir de voir depuis plusieurs mois. L'année 2022 a été considérée comme normale à plusieurs égards.

Au niveau des retrouvailles, les rencontres « physiques » organisées par le Mouvement n'ont pas repris. Nous continuons toutefois notre travail de concordances, d'aide, d'accompagnement, de recherches, de contacts et de mise en relation. Nous sommes très sollicités quant aux demandes de recherches et de contacts avec les familles biologiques d'un parent décédé et, nous devons l'avouer humblement, nous obtenons un réel succès grâce à notre approche respectueuse et à la notoriété du Mouvement Retrouvailles.

Quoique les équipes de bénévoles n'obtiennent pas beaucoup de relève, tant au niveau régional que provincial, celles en place sont une source essentielle pour notre organisme. Peu importe le degré d'investissement personnel offert, tant au niveau régional que provincial, sachez que chacune des personnes impliquées est reconnue et grandement appréciée. Je le répète à chaque année, mais sans eux, le Mouvement Retrouvailles ne saurait poursuivre sa mission. Et, personnellement, sans tous ces équipiers à mes côtés, je ne saurais où donner de la tête et continuer à offrir mes services comme j'ai le grand plaisir de le faire depuis près de 25 ans maintenant, à titre de présidente.

J'ai grand plaisir à vous représenter et je crois que les dernières années ont été très productives au niveau de l'accès et du droit aux origines. Tous ensemble nous y sommes arrivés et nous continuerons d'avancer.

Merci à tous.

A handwritten signature in black ink that reads "Caroline Fortin".

Votre présidente
Caroline Fortin





**MOUVEMENT
RETRouvAILLES**

adopté(e)s • non-adopté(e)s • parents



418-903-9960 / 1-888-646-1060



www.mouvement-retrouvailles.qc.ca

Mouvement Retrouvailles – adopté(e)s – non
adopté(e)s – parents

Casier postal 47002

Lévis (Québec) G6Z 2L3

Téléphone : 418 903 9960 / Sans frais : 1 888 646 1060

Télécopieur : 418 834 9627

Internet : www.mouvement-retrouvailles.qc.ca